

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

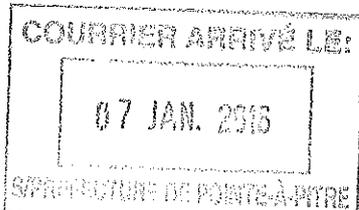
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
CAP EXCELLENCE7<sup>ème</sup> séance de l'année 2015

Mercredi 23 décembre 2015

DÉLIBÉRATION N°2015.12.07/216

Approbation d'une convention de partenariat  
avec ULTRAMARINE COMMUNICATION  
(ALIZÉ TV)

L'an deux mille quinze, le mercredi 23 décembre, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (salle du Conseil), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 15 décembre 2015.



Présents : 34		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Michel	RINÇON	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	
M. Jean-Charles	SAGET	
M. Patrick	SELLIN	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
Mme Nadège	THÉOPHILE	

Excusés représentés : 2
<u>Vice-Présidents :</u>
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) Procuration à Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE
Mme Claudine CHALUS (12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAIS

Excusés non représentés : 6
<u>Vice-Présidents :</u>
M. Ary CHALUS (1 <sup>er</sup> Vice-Président)
M. Georges BREDENT (8 <sup>ème</sup> Vice-Président)
Mme Maguy CELIGNY (9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente)
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
Mme Corinne PETRO
M. Dominique THÉOPHILE
<u>Conseiller Communautaire:</u>
M. Olivier SERVA

Absents : 8
<u>Vice-Présidents :</u>
M. Dominique BIRAS (11 <sup>ème</sup> Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 <sup>ème</sup> Vice-Président)
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
M. Fabert MICHELY
Mme Marie-Camille MOUNIEN
M. Justin DESSOUT
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
Mme Solange LEBLANC
M. Daniel MARSIN
M. Alix NABAJOH

Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2013-006/SG/DiCTAJ/BRA daté du 1<sup>er</sup> mars 2013 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU les statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence du 30 décembre 2008 modifiés par l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;

**Considérant** le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

## DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ,

**ARTICLE 1** – D'approuver le projet de convention entre CAP Excellence et la Société ULTRAMARINE COMMUNICATION (*tel qu'annexé à la présente*) à hauteur de cent mille euros (100 000,00€H.T) sur deux (2) années consécutives.

**ARTICLE 2** – D'autoriser le Président à signer cette convention.

**ARTICLE 3** – De donner pouvoirs au Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

**ARTICLE 4** – Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Président Directeur Général de la Société ULTRAMARINE COMMUNICATION ainsi qu'à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 06 JAN. 2016



Le Président

Éric JALTON

- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-À-Pitre, le 07 JAN. 2016
- Délibération transmise au Député-Maire de la ville des Abymes, le 07 JAN. 2016
- Délibération transmise au Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le 07 JAN. 2016
- Délibération transmise au Maire de la ville de Baie-Mahaut, le 07 JAN. 2016
- Délibération transmise au Président Directeur Général de la Société ULTRAMARINE COMMUNICATION, le 07 JAN. 2016
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public, le 07 JAN. 2016

